

Contexte

Le village d'Ursy, Commune de la Glâne, s'est développé au cours des siècles dans la logique du parcellaire agricole et de son système viaire. Protégé au nord-est par une colline boisée, il présente une configuration de balcon sur le paysage qui dégage des vues saisissantes sur le plateau et le Jura. Son urbanisme apparemment aléatoire s'est construit au cours du temps en fonction des besoins et des opportunités liés à son développement économique, mais toujours dans le respect de la topographie et des natures environnantes.

Projet

Au vu de ce qui précède, le parti retenu s'inscrit dans cette volonté de poursuivre les caractéristiques paysagères et topographiques existantes et de se libérer de la géométrie volontariste du terrain de football et des salles de gymnastique. Par sa forme en U aux lignes brisées, la nouvelle école permet à la fois d'offrir des rapports inédits au paysage, des orientations privilégiées pour les salles de classe et des atmosphères variées et privées pour ses différents utilisateurs.

L'accès principal de l'école se fait au nord-est en amont dans le prolongement du cheminement piétonnier. Tous les écoliers arrivent au même endroit, en revanche, à l'intérieur du complexe, les classes d'âge se répartissent à des niveaux différents. L'école primaire s'organise au rez-de-chaussée supérieur et au premier étage, alors que les classes enfantines et les salles de travaux manuels communes aux deux entités se logent au rez-de-chaussée inférieur. Les préaux sont aussi distincts, celui des jeunes élèves se trouve en contrebas dans un espace plus introverti, mieux contrôlable, alors que celui des plus âgés se situe au niveau de l'entrée et présente une configuration plus ouverte.

La salle de rythmique bien que partie intégrante de l'école est uniquement accessible de l'extérieur, ce qui lui confère un caractère particulier et lui offre une certaine autonomie d'usage. Cette salle, dans cette configuration, pourra être utilisée à des fins autres que scolaires, et en particulier pour les sociétés du village le soir et les week-ends. L'abri public est lui aussi indépendant de l'école.

Accès et circulations

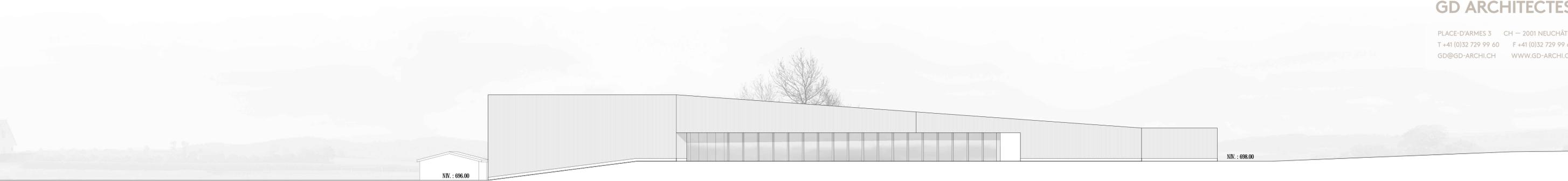
Les intentions de la Commune formulées dans le cahier des charges du concours sont respectées, voir précisées. La seule différence est liée au parcours et à l'arrêt du bus prévus en face de l'ancienne école rénovée. Cette proposition permet de mettre en relation directe le cheminement piéton avec l'arrivée des bus (50% des élèves sont extérieurs à Ursy) et d'éviter les conflits de circulations avec les voitures et en particulier avec les déposes minute.

Matérialisation

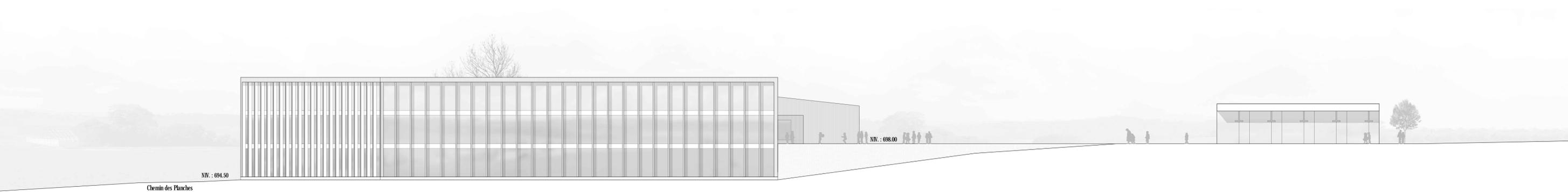
Le choix du bois pour la structure et la matérialisation de l'école poursuit trois buts : l'intégration de l'école dans son environnement agricole et campagnard, le caractère domestique et chaleureux dégagé par ce matériau pour une école dédiée à de jeunes enfants et la nécessité de réaliser des constructions institutionnelles dans une perspective durable.

Concernant ce dernier aspect, des études plus poussées devront être conduites par après pour définir la qualité de l'enveloppe, le type de production de chaleur et la nature des panneaux solaires et leur dimensionnement.

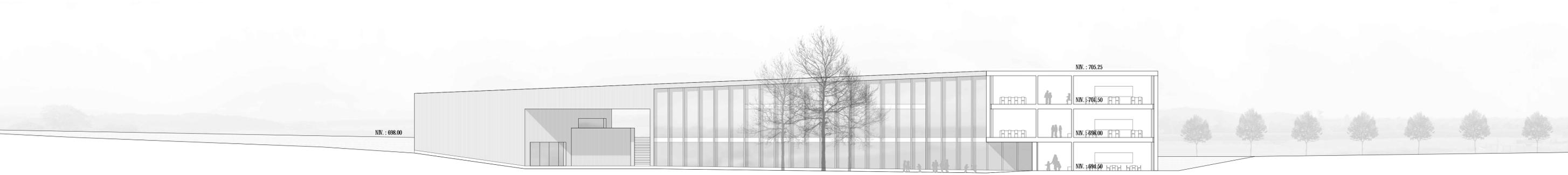




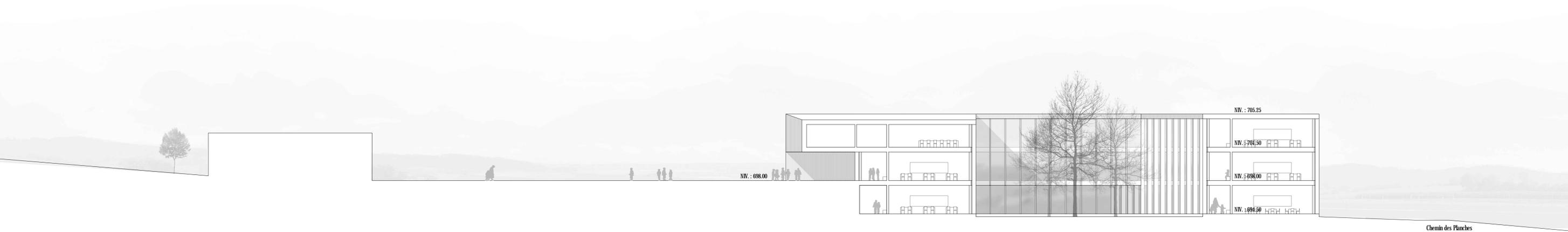
Façade Nord



Façade Est



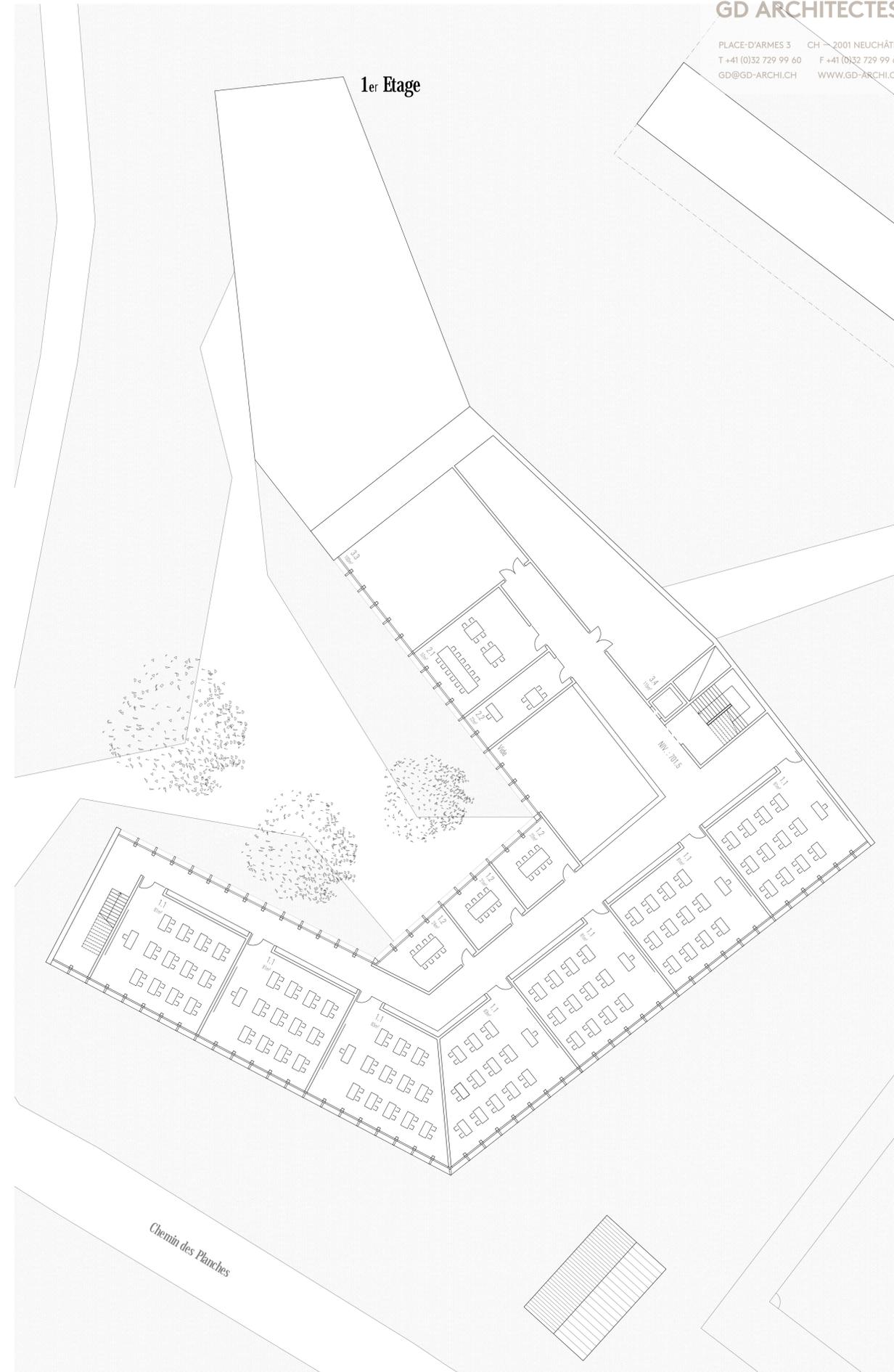
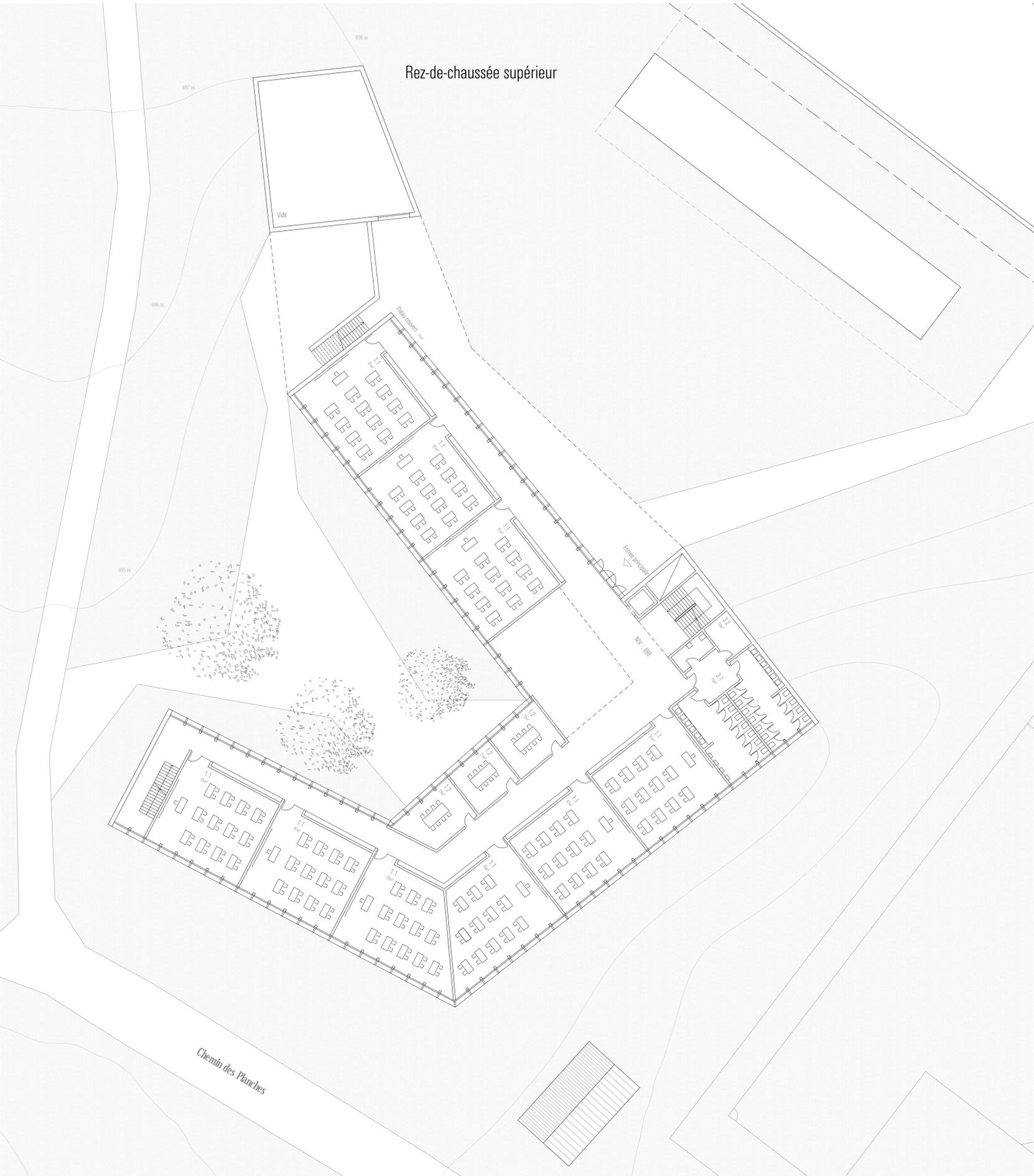
Façade Sud



Façade Ouest

Rez-de-chaussée supérieur

1^{er} Etage



Rez-de-chaussée inférieur

Sous-sol

